

# Signalisation des zones de protection de l'eau potable

## Que signifient les panneaux routiers « zone de protection de l'eau potable »?

Des panneaux routiers conformes aux normes provinciales signalent les endroits où des routes achalandées traversent des zones où les risques de contamination des sources d'eau potable municipales sont les plus élevés. Ces panneaux informent les résidents que leurs gestes dans ces zones peuvent avoir une incidence sur les sources d'eau potable municipales. Cette signalisation alerte également les premiers répondants de la nécessité d'entrer rapidement en contact avec les autorités appropriées pour entreprendre des actions visant à garder les contaminants hors du système public de traitement et de distribution de l'eau.

## Comment sont délimitées les zones de protection de l'eau potable?

En vertu de la Loi sur l'eau saine de l'Ontario, des études scientifiques ont été menées dans tous les quartiers de la Ville ayant accès à de l'eau potable municipale. On connaît désormais beaucoup mieux les sources d'eau potable, et une carte des zones de protection de l'eau potable a pu être dressée (voir la carte au verso); la zone de protection autour d'un puits d'eau souterraine est appelée « zone de protection des têtes de puits », et le secteur protégé pour une prise d'eau de surface municipale est appelé « zone de protection d'une prise d'eau ». Les politiques locales de protection des sources d'eau potable dans les limites de la Ville qui s'appliquent sont celles des plans de protection des sources de Mississippi-Rideau et de Raisin-Nation Sud.

## L'eau n'est-elle pas purifiée lors du traitement de l'eau municipale?

Le traitement de l'eau municipale rend l'eau du robinet potable, mais protéger les sources d'eau potable est quand même souhaitable, car bénéfique à de nombreux points de vue :

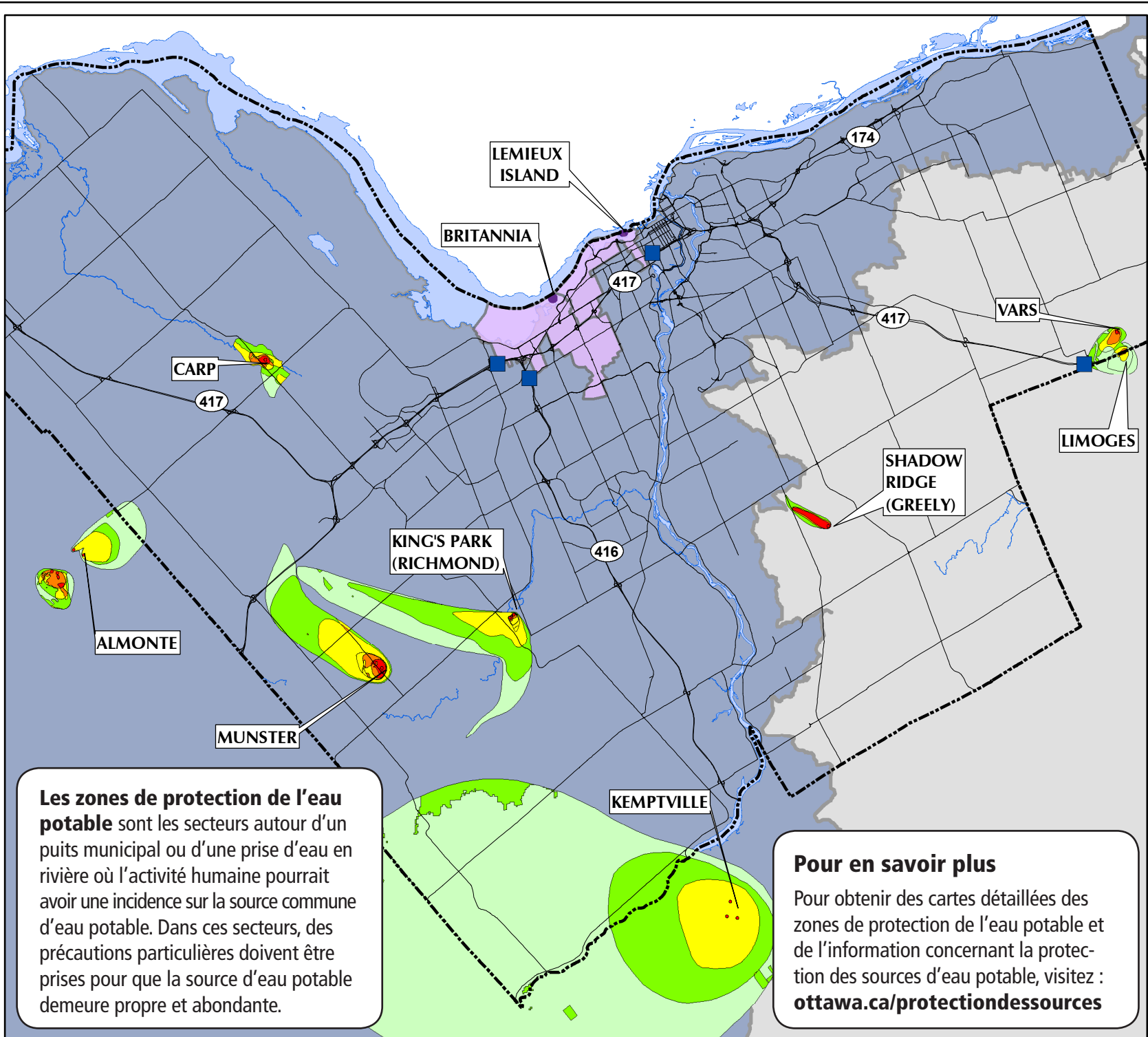
- Réduit le coût du traitement de l'eau.
- Évite d'avoir à trouver de nouvelles sources d'eau potable si celles qui existent sont contaminées ou épuisées.
- Assure un apport d'eau propre à long terme pour la croissance économique.

- Protège la valeur des propriétés et favorise le tourisme, les loisirs et les affaires.
- Contribue également à la protection de l'aquifère alimentant les puits privés.

## Que signifie une zone de protection de l'eau potable pour moi?

Les plans de protection des sources prévoient des mesures particulières qui doivent être appliquées dans les zones de protection de l'eau potable pour assurer la protection à long terme des sources d'eau potable. Ces mesures s'appliquent principalement aux administrations, aux industries et à certaines activités (comme le stockage de grandes quantités de carburant ou de produits chimiques). Si vous vivez dans une zone de protection de l'eau potable, nous vous encourageons à accomplir de petits gestes qui contribueront à la protection des rivières et des aquifères souterrains. Peut-être faites-vous déjà de tels efforts, comme utiliser des produits de nettoyage écologiques, jeter les substances dangereuses comme il se doit, ramasser les excréments de vos animaux, réduire votre utilisation d'engrais et de sel pour les trottoirs et entretenir adéquatement le réservoir de votre chaudière au mazout et votre fosse septique.





**Les zones de protection de l'eau potable** sont les secteurs autour d'un puits municipal ou d'une prise d'eau en rivière où l'activité humaine pourrait avoir une incidence sur la source commune d'eau potable. Dans ces secteurs, des précautions particulières doivent être prises pour que la source d'eau potable demeure propre et abondante.

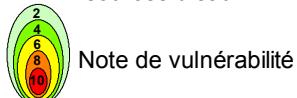
**Pour en savoir plus**

Pour obtenir des cartes détaillées des zones de protection de l'eau potable et de l'information concernant la protection des sources d'eau potable, visitez : [ottawa.ca/protectiondessources](http://ottawa.ca/protectiondessources)

**Panneaux routiers des zones de protection des sources d'eau**



■ Panneaux routiers des zones de protection des sources d'eau

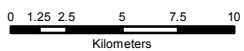
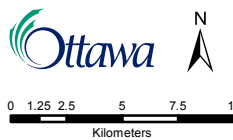


**Zone de protection de prise d'eau**

- IPZ-1 (Score 9)
- IPZ-2 (Score 8.1)

**Région de protection des sources**

- Mississippi-Rideau
- Raisin-Nation sud



SIG et Gestion des données

Date: May 2018  
 I:\AA\_Staff\DI\SourceWaterRoadSigns\SourceWaterRoadSigns\_FR